Image not found or type unknown

# Comment sauver mes enfants

Par **strangerk**, le **07/09/2013** à **12:27**

Bonjour; je suis en france depuis 25 ans et je suis en situation régulière,je m'étais marié dans mon pays d'origine(Liban) et j'ai eu 2 enfants ensuite je me suis divorcé il y a 3 ans et les enfants sont restés chez mes parents toujours au liban, mais un évennement dramatique est arrivé mon père a eu un accident et il est totalement paralysé et suite à ça ma mère a eu un grave problème de santé, et les enfants se trouvent dans une situation très difficile car personne peut s'en occuper, et ils sont en réel danger de se perdre, je sollicite votre aide pour savoir s'il y a une procédure exeptionnelle qui me permet de les faire venir en france d'une manière urgente, à savoir que j'ai un logement adéquate et je peux les assumer; merci d'avance

Par **DefendezVous**, le **09/09/2013** à **11:44**

Si vous êtes en situation régulière vous pouvez faire venir vos enfants mineurs en France en sollicitant le regroupement familiale.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés